

**DOSSIER PEDAGOGIQUE
FORMATION CERTIFIANTE
AU CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL
SESSION 2017/2018**

➤ **A qui s'adresse cette formation ?**

- Vous êtes professionnel-le et/ou bénévole des secteurs de l'action sociale et médico-sociale, de l'éducation ou de l'animation socioculturelle et vous cherchez une formation reconnue.
- Ou tout simplement vous êtes intéressé-e par le Conseil Conjugal et Familial et vous envisagez de vous y engager.

Ce dossier vous permet de disposer des informations nécessaires pour mieux appréhender le métier du Conseil Conjugal et Familial.

Il vous présente le contenu et le projet pédagogique de la session de formation 2017-2018 organisée par l'Association Planning Familial 974.

N° SIRET : **491 767 901 00011**

Code APE (NAF) : **8899B**

Numéro de déclaration d'activité : **98 97 04257 97**



Siège social : 70, allée des Iris, Res. Canne à Sucre - Apt 5, Bat A - Bassin Plat 97410 SAINT PIERRE
Nadège NATY, Présidente : planningfamilial.974@hotmail.fr, n.naty@planning-familial.re, 0692 82 69 02
Elsa HEINTZ, Directrice e.heintz@planning-familial.re 0693 02 10 45 – 0262 14 26 00



EICCF : 10 rue Belvédère - 97450 SAINT LOUIS
Centre d'Information et Documentation : Résidence Saint Louis, 42 rue Jacques Prévert, 97460 Saint Paul
Site internet : <http://www.planning-familial.re/>

Siret : 491 767 901 000 11 – Code APE : 8899A

SOMMAIRE

- Présentation de l'Association Départementale du Planning Familial, p3
- Présentation du métier de Conseiller-ère Conjugal-e et Familial-e, p6
- La formation CCF – session 2017-2018, p7
- Programme prévisionnel de la formation, p10
- Informations pratiques, p11

Le Planning Familial de La Réunion

- **Mouvement féministe et d'éducation populaire**, le Planning Familial est un réseau associatif national, composé de **75 Associations départementales (AD)**, **16 Fédérations Régionales (FR)** et **1 Confédération Nationale**.

- Dans la Région Océan Indien, le Planning Familial est présent à **La Réunion (AD974)** et à **Mayotte (AD976)**.
 - **Nos objectifs :**
 - Prendre en compte toutes les sexualités
 - Accompagner dans le choix de la contraception
 - Ecouter et orienter pour une demande d'IVG
 - Promouvoir l'éducation à la sexualité
 - Dénoncer et combattre toutes les formes de violence
 - Lutter contre le SIDA et les IST
 - Privilégier une maternité choisie

- L'Association Départementale du Planning Familial 974 s'est créée **le 9 juin 2006**.

- Elle possède **deux permanences :**
 - Saint Louis : **Etablissement d'Information de Consultation et de Conseil Familial (EICCF)**
 - Saint Paul : **Centre d'Information et de Documentation**

- **Le Conseil d'Administration :**

- Présidente, Nadège NATY, CCF/technicienne en études sociales CHU Sud-Réunion
- Vice-Présidente, France BOULANGER, sage-femme Département de la Réunion
- Vice-Président, François FAVIER, médecin épidémiologiste Inserm/CHU Sud-Réunion
- Secrétaire, Corine DORO, CCF/ sage-femme libérale
- Trésorière, Brigitte BONAL, attachée de recherche clinique, retraitée
- Membre du CA, Evelyne OLIVIERI, psycho praticienne
- Membre du CA, Sylvaine PORCHERAT, secrétaire d'enquête, CHU Sud-Réunion
- Représentante des salariés, Shantee VIRACAOUNDIN, éducatrice spécialisée/animatrice de prévention.

- **L'équipe salariale :**

- Elsa HEINTZ, directrice
- Marie MAUREL, CCF/coordinatrice de projet
- Sandra CALTEAUX, CCF/animatrice de prévention « violences »
- Françoise DESPRAIRIES, CCF/animatrice de prévention « grossesses non désirées chez les mineures »
- Sandrine HERMANCE, animatrice de prévention « éducation à la vie affective et sexuelle »
- Marie HOARAU, animatrice de prévention « grossesses non désirées chez les mineures » et référente/formatrice du programme « Genre et Santé Sexuelle »
- Marie-Josée LEOCADIE, animatrice de prévention « éducation à la vie affective et sexuelle »
- Ludovic BARNIER, animateur de prévention « éducation à la vie affective et sexuelle »
- Johanna SAVRIAMA, animatrice de prévention « violences »
- Shantee VIRACAOUNDIN animatrice de prévention « « grossesses non désirées chez les mineures».

- Ses autres missions :
 - **Interventions en milieu scolaire** de la grande section au lycée sur le thème de l'éducation à la vie affective et sexuelle.
 - **Animations de groupes de parole** auprès de différents publics (adolescents/adultes, personnes précarisées, victimes de violence, en situation de handicap, en situation de prostitution, incarcérés, migrants...)
 - **Animations de stands de prévention**
 - **Formations**

Le métier de Conseiller-ère Conjugal-e et Familial-e,

➤ **Quelles sont ses missions ?**

- Le-La Conseiller-ère Conjugal-e et Familial-e exerce des missions d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation autour des questions liées à la sexualité et au genre, comme les conflits conjugaux et familiaux, les grossesses non prévues, le désir ou non d'enfant, la parentalité, les IST et le VIH, les discriminations et les violences (sexuelles, de couples, intrafamiliales...). Mais également des actions et des interventions en éducation à la sexualité.

➤ **Comment intervient-il-elle ?**

- Animation de groupes d'informations et de paroles,
- Accueil, écoute, entretiens individuels dans le cadre d'accompagnement,
- Participation à la définition, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets autour de la vie affective et sexuelle.

➤ **Statut de la formation :**

- La formation de Conseiller-ère Conjugal-e et Familial-e donne lieu à une qualification reconnue par l'Etat (certification).
- Cette formation permet d'exercer dans les centres de planification, les centres d'orthogénie, ou toute structure proposant de l'accueil, de l'information, de l'animation ou un accompagnement dans les domaines liés aux champs de compétences du Conseil Conjugal et Familial. Cette fonction peut également être exercée en libéral.

**La Formation CCF –
Session Février 2017 – Septembre 2018**

➤ **La formation au Conseil Conjugal et Familial comprend :**

- 400 heures en centre de formation, organisées en 13 semaines de 4 à 4.5 jours.
- deux stages pratiques, de 40 heures chacun,
- la rédaction et la soutenance d'un écrit professionnel de fin de formation + deux rapports de stage.

➤ **Conditions d'entrée en formation :**

- La formation au conseil conjugal et familial est ouverte aux personnes « justifiant d'un diplôme enregistré au moins au **niveau III** du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : *médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation, ainsi qu'aux personnes ayant obtenu l'attestation de formation « Education à la Vie » et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale »*

Arrêté du 3 décembre 2010

➤ **Objectifs pédagogiques :**

- Acquérir une connaissance théorique et pratique de « l'entretien d'aide » individuel ou en groupe,
- Acquérir les connaissances générales concernant le développement psychoaffectif, sexuel et social,
- Maîtriser les connaissances, pratiques et enjeux liés au désir/non désir de grossesse, aux IST/VIH, la question des violences associées au genre, au couple et à la famille,

- Acquérir et développer un savoir-faire en matière d'accueil, d'orientation, d'animation et d'information auprès de différents publics,
 - Comprendre la démarche de prévention et de projet. Acquérir les outils de construction, de rédaction, de mise en œuvre et d'évaluation d'une action,
 - Favoriser le travail en équipe et en réseau.
- **Tarif de la formation :**
- de Février 2017 à septembre 2018 : **5 500 € par stagiaire**
- **Dates et calendrier de la formation :**
- la formation débutera le 13 Février 2017 jusqu'au 20 septembre 2018
 - tous les dossiers des stagiaires doivent être complets au plus tard le **15/12/2016**.

SESSIONS	Dates	Nombre de jours	Nombre d'heures
Session 1	Du 13 au 17 février 2017	4	28h
Session 2	Du 13 au 17 mars 2017	4.5	32h
Session 3	Du 24 au 28 avril 2017	4.5	32h
Session 4	Du 9 au 12 et 15 mai 2017	4.5	32h
Session 5	Du 26 au 30 juin 2017	4.5	32h
Session 6	Du 8 au 11 août 2017	4	28 h
Session 7	Du 18 au 22 septembre 2017	4.5	32h
Session 8	Du 16 au 20 octobre 2017	4.5	32h
Session 9	Du 13 au 17 novembre	4.5	32h

	2017		
Session 10	Du 04 au 08 décembre 2017	4.5	32h
Session 11	Du 19 au 23 février 2018	4	28h
Session 12	Du 12 au 16 mars 2018	4.5	32h
Session 13	Du 23 au 27 avril 2018	4	28h
	TOTAL	56.5 JOURS	400 HEURES

- **Horaires de la formation :**

- Semaines de 4,5 jours : **8h30/12h30 et 13h15/16h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 8h30/12h30 le mercredi**
- Semaines de 4 jours : **8h30/12h30 et 13h15/16h15, les lundi, mardi, mercredi et jeudi**

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION*

Session	Intitulé de la session
Session 1	« Ecoute, accueil et relation d'aide »
Session 2	« Développement et socialisation. Posture et outils pour agir. Connaissance de soi et relation d'aide »
Session 3	« Genre et conduites à risques, prévention et démarche de réduction des risques »
Session 4	« Normes et sexualités (représentations, données, enjeux) »
Session 5	« Désir d'enfant, non désir d'enfant. Contraception, IVG »
Session 6	« VIH / IST »
Session 7	« Couple, famille et culture d'appartenance. Crises et conflits »
Session 8	« Notion d'emprise. La violence de couple : caractéristiques, mécanisme, analyse de genre et accompagnement »
Session 9	« Violences à caractère sexuel ; notion de dépendance, de vulnérabilité, de consentement »
Session 10	« Handicap et sexualités ; dépendance et autonomie »
Session 11	« Parentalité, addictions, violences ordinaires, Rôle et posture de la/du CCF »
Session 12	« Travail en réseau, méthodologie de projet »
Session 13	« Accompagnement au mémoire »

INFORMATIONS PRATIQUES

➤ Modalités d'inscription :

- **1^{ère} étape** : *pour vous inscrire* :
envoi d'un CV et lettre de motivation
- **2^{ème} étape** : *pour valider votre accessibilité à la formation* :
projet de financement de la formation
- **3^{ème} étape** : *pour confirmer votre intérêt à suivre la formation* :
entretien préalable avec les responsables pédagogique et administratif et les formatrices-eurs afin d'échanger sur votre situation, vos attentes.
Présenter plus en détail la démarche pédagogique et le déroulement de la formation.
- **4^{ème} étape** : *finaliser votre inscription* :
fournir un chèque de 35 € pour les droits d'inscription, libellé à l'ordre du MFPPF AD974 ainsi qu'une photo d'identité.
Une convention de formation est signée entre le/la stagiaire et Le Planning Familial de La Réunion.

➤ Evaluation, validation de la formation :

La certification sera délivrée aux candidat-e-s sur la base des éléments suivants:

- présence assidue en formation
- rédaction de deux rapports de stage, assortis des appréciations des responsables des stages
- travail de réflexion personnelle, écrit (mémoire d'une quarantaine de pages)

Evaluation :

- rapport motivé pour avis favorable ou défavorable
- entretien final et bilan écrit de fin de formation

Au Planning Familial, la validation de la formation est réalisée par un jury local portant sur le contenu, aspects pédagogiques, évolution du-de la stagiaire, les travaux écrits et la participation à la dynamique du groupe. Cette validation est ensuite confirmée par un jury national au vu des pièces du dossier.

➤ **Lieux de formation :**

- **Permanence du Planning Familial de Saint Paul**
Rue Jacques Prévert, Résidence Saint Louis (face au lycée Louis Payen)
- **Permanence de Planning Familial de Saint Louis :** 10C, Rue du Belvédère.

Pour tout renseignement

Contactez la responsable administrative :

Elsa HEINTZ (Directrice)

0693 02 10 45/ 0262 14 26 00

e.heintz@planning-familial.re